

Le Parlement et la télévision

(1)

Pierre Menard

A lors que les satellites de communication brillent dans notre ciel, pourquoi le Réseau de télévision parlementaire ne ferait-il pas plus pour le Parlement et pour les Canadiens?

Depuis 1977, le Réseau de télévision parlementaire de la Société Radio-Canada a permis de suivre en direct les débats quotidiens de la Chambre des communes. À la suite d'une entente avec le Président, le Service de radio-télédiffusion fournit des images en direct de la Chambre des communes au réseau de Radio-Canada. Les émissions sont ensuite retransmises gratuitement par Radio-Canada via satellite aux compagnies canadiennes de câblo-distribution, en vertu d'une licence de réseau de télévision national émise par le CRTC.

Au début de chaque journée de diffusion, les animateurs de Radio-Canada, John Warren pour le réseau anglais et Gilles deLalonde pour le français, situent le cadre de l'émission et décrivent les sujets qui seront abordés en Chambre ce jour-là. Ils fournissent ainsi des explications essentielles aux téléspectateurs sur les règles et usages fort complexes du Parlement. En fin de journée les animateurs donnent un résumé des débats, passent les événements en revue et renseignent les téléspectateurs sur ce qui sera abordé le lendemain. De plus, ils doivent se tenir prêts à intervenir presque sans préavis pendant les périodes de relâche, comme en cas de vote ou de sanction royale.

Pour les téléspectateurs, le moment intéressant de l'émission est sans contredit la période des questions. Cette portion de 45 minutes ainsi que la période des déclarations des députés (d'une durée de 15 minutes précédant la période de questions) sont enregistrées et rediffusées à la fin de chaque journée de débats.

Afin de rendre la télévision plus accessible aux mal entendants, on assure l'interprétation en langage mimique de la période des questions. L'interprète, M^{me} Christine Wilson, possède une haute compétence dans le domaine de l'interprétation pour les sourds; l'American Registry of Interpreters for the Deaf, lui a décerné le Comprehensive Skills Certificate. M^{me} Micheline Martineau, elle-même sourde et muette, assure l'interprétation mimique en français en regardant M^{me} Wilson sur un écran témoin. (Radio-Canada songe à publier un cahier des nouveaux symboles mimiques applicables à la politique et mis au point par M^{me} Wilson).

Le Réseau de télévision parlementaire de Radio-Canada est devenu un instrument unique de diffusion. Près de 4,8 millions de foyers sont desservis, soit 13,7 millions de Canadiens, par environ 200 des 453 compagnies de câblo-distribution du

Canada. La télévision a certainement permis une prise de conscience de la chose parlementaire chez les Canadiens. D'ailleurs, une augmentation du nombre d'auditeurs et une meilleure information sont perceptibles dans le courrier reçu, dans la réaction des députés eux-mêmes et de leur personnel, dans les représentations faites par les médias, particulièrement de la part de la galerie de la presse parlementaire et dans les demandes de renseignements transmises par les câblo-distributeurs au profit de leurs abonnés.

Au cours des deux dernières années seulement, plus de 45 compagnies de câblo-distribution ont offert pour la première fois les émissions du Réseau de télévision parlementaire, ce qui représente deux millions de nouveaux téléspectateurs potentiels. Maintenant que le réseau est bien établi et qu'il a franchi le stade expérimental, il convient de faire une réévaluation.

La journée moyenne en Chambre dure 6½ heures, l'ajournement étant fixé à 18 heures, heure de l'est. Il reste donc 17½ heures de temps de satellite payé mais inutilisé les jours où la Chambre siège et une période morte de 17 semaines correspondant aux congés parlementaires et aux fins de semaine. Le satellite est loué pour des périodes de 24 heures au coût d'environ 250 000 \$ par mois. Il ne faut pas gaspiller ce temps d'antenne. Le réseau atteint 13,7 millions de personnes et ce nombre augmente rapidement encore.

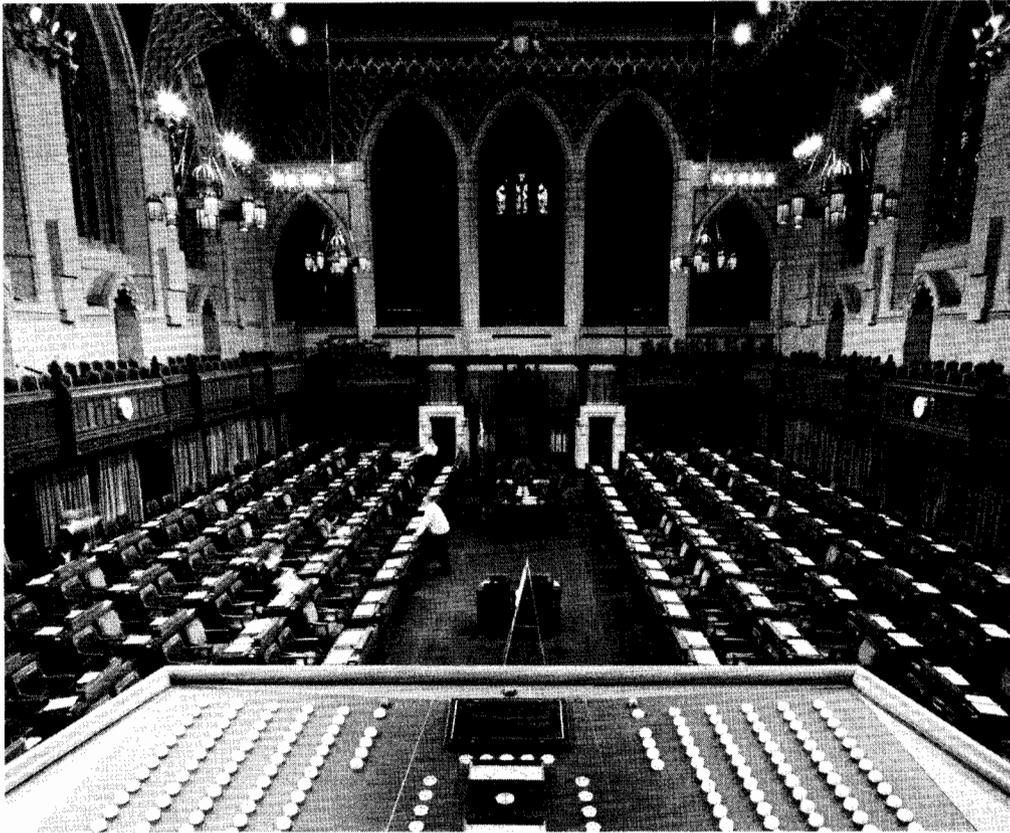
Des consultations permanentes ont lieu entre le Parlement et la Société Radio-Canada au sujet du réseau parlementaire et sur la façon de mieux utiliser les créneaux de temps de satellite lorsque la Chambre ne siège pas. On offre un compte rendu complet en direct des débats quotidiens de la Chambre des communes, mais en semaine, la plupart des téléspectateurs éventuels sont soit au travail, soit à l'école. Les gens savent qu'ils peuvent voir les Débats à la télévision, mais ils sont rarement à la maison pour en profiter. Même la période des questions est rediffusée trop tôt pour la plupart des Canadiens, car on ne prévoit aucun délai pour tenir compte des fuseaux horaires de l'ouest. De plus, le réseau n'est accessible qu'aux abonnés du câble et ce ne sont pas toutes les compagnies qui l'offrent. La plupart de celles qui l'offrent le font sur un canal obligeant le téléspectateur à posséder un convertisseur.

Le Comité sur la réforme de la Chambre des communes a entendu plusieurs groupes qui estiment que les compagnies de câblo-distribution devraient être tenues d'offrir ce service pour obtenir un permis d'exploitation.

Plusieurs câblo-distributeurs quittent l'antenne à chaque jour et pendant l'ajournement de la Chambre parce que les canaux du satellite n'affichent qu'un message indiquant la date de reprise des travaux parlementaires.

Sur la minorité de gens qui restent à la maison pendant la journée, on estime qu'environ 100 000 personnes suivent les débats chaque semaine. Pour que ces émissions soient vraiment

Pierre Menard est pigiste dans le domaine de la production d'émissions télévisées et des relations publiques. Il est agent contractuel pour le Réseau de télévision parlementaire de Radio-Canada depuis 1981.



Radio-Canada installe les projecteurs et les caméras pour le réseau de télévision parlementaire. (Les frères Proulx et Radio-Canada)

accessibles à la majorité, il faudrait rediffuser de tous les débats. Le réseau deviendrait alors un medium vraiment efficace favorisant la participation du public au processus démocratique. En utilisant le satellite au maximum, on pourrait diffuser les débats deux fois par jour.

Plusieurs sujets et questions sont abordés chaque jour en Chambre et intéressent divers publics. À cause de la spontanéité des débats, il est difficile de prévoir le moment exact où une question sera soulevée. Peu de groupes d'intérêt et d'individus peuvent se permettre de suivre les débats toute la journée afin de savoir ce qu'on dira sur un sujet qui les préoccupe particulièrement.

Une fois que la séance est levée pour la journée, il devient possible d'établir un guide précis pour les reprises. Si 20 sujets sont abordés au cours d'une même journée, il est alors possible de prévenir 20 publics différents de l'heure de rediffusion de la partie qui les intéresse. Premièrement, les Canadiens seraient chez eux pour regarder la télévision et deuxièmement, ils connaîtraient d'avance les sujets discutés et l'heure de diffusion. Les téléspectateurs pourraient aussi enregistrer les séquences d'un intérêt particulier pour eux.

Les enseignants qui se servent du Réseau parlementaire pour leurs cours pourraient le faire beaucoup plus efficacement. Un plus grand nombre d'écoles commenceraient peut-être à utiliser cette ressource inestimable. Bien que la Colline Parlementaire soit l'un des lieux les mieux connus au Canada, les gens savent fort peu ce qui se passe à l'intérieur du Parlement.

Outre les débats de la Chambre des communes, il y a bien d'autres façons d'utiliser un tel réseau. Ainsi, au cours des cinq dernières années, le Réseau de télévision parlementaire de la Société Radio-Canada a présenté divers programmes pendant les congés parlementaires : les audiences du CRTC concernant la

télévision payante, le passage d'un satellite de la NASA à proximité de Saturne, le Comité mixte spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada, la Conférence constitutionnelle des premiers ministres et des chefs autochtones sur les droits des autochtones, le débat dans le cadre de la course au leadership national, présenté avec interprétation en langage mimique, et la visite du pape, présentée avec interprétation en langage mimique.

Le programme le plus récent qu'a présenté le réseau, et aussi le plus écouté (une des raisons étant le plus grand nombre de foyers abonnés), a été la diffusion en direct pendant dix jours des péripéties de la mission Challenger de la NASA à laquelle participait le premier astronaute canadien.

On peut encore imaginer d'autres utilisations de ce satellite. Par exemple, le Comité sur la réforme du Parlement recommande de retransmettre les travaux des comités parlementaires pour le bénéfice de tous les Canadiens plutôt que les quelques spectateurs qui peuvent y assister en personne.

La couverture des travaux des comités donnerait l'occasion de voir la Chambre des communes à l'oeuvre. Les médias offrent rarement une telle couverture, si toutefois ils peuvent le faire. À l'ère des communications et de l'information, les journalistes sont obligés de condenser les nouvelles parlementaires, voir de les ignorer complètement dans les bulletins de nouvelles quotidiens. Le résultat est que les Canadiens doivent s'en remettre uniquement au choix des médias pour être informés et se faire une opinion.

Comme nous avons pu le constater avec les travaux de comité télévisés à ce jour (les travaux du Comité conjoint spécial du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution du Canada – hiver 1980), les Canadiens pourraient découvrir que c'est devant les comités parlementaires que les citoyens sont en

contact direct avec le Parlement. Les Canadiens pourraient voir d'autres Canadiens, des gens ordinaires, prendre une part réelle à l'évolution de leurs propres institutions démocratiques, illuminant et renforçant du même coup la fierté nationale face à ce processus.

Le satellite pourrait également être utilisé par le gouverneur général. Mme Sauvé a exprimé le souhait que la remise des médailles canadiennes de bravoure soit diffusée en entier. On ne présente actuellement que les faits saillants d'une durée d'une ou deux minutes. Il s'agit là d'une cérémonie très émouvante, comme le furent d'ailleurs les audiences du Comité sur la Constitution, et les Canadiens méritent de voir les héros de leur pays et de connaître leur histoire.

Il survient beaucoup de choses au Canada qui sont trop souvent passées sous silence ou condensées dans la programmation habituelle des réseaux. Le Réseau parlementaire doit continuer à télédiffuser les conférences importantes, les audiences publiques et les événements spéciaux qui se passent au Canada.

Le satellite pourrait aussi diffuser en reprise les faits saillants de la semaine à la Chambre de communes — la période des questions, le discours du Budget, le discours du Trône, les débats, les interventions des députés et les débats sur les projets de loi.

L'information télévisée sur le réseau pourrait prendre la forme de documents écrits semblables aux tableaux d'affichage qu'utilisent les câblo-distributeur. Voici quelques suggestions :

- une présentation de chaque député et de ses activités;
- comment rejoindre votre député;
- le calendrier des travaux des comités;
- les services fédéraux d'information;
- la disposition des sièges et le calendrier des travaux de la Chambre;
- une liste des ministres, des critiques, etc.

Les Canadiens ont accès à de nombreux canaux de télévision payante ou spécialisée, mais aucun d'eux n'offre une programmation consacrée à l'information en direct, et un contenu à 100 p. 100 canadien. Un réseau de télévision utilisé au maximum serait très rentable en termes de dollars investis par téléspectateur potentiel et surtout, il constituerait un excellent moyen d'éduquer le public.

Grâce à son antenne parabolique de dix mètres et à la puissance de son signal à l'échelle nationale, le Réseau de télévision parlementaire peut devenir le lien essentiel entre le Parlement et tous les Canadiens. ■

Le Parlement et la télévision (2)

Robert Anderson

Au Canada, les débats de la Chambre des communes sont télévisés depuis huit ans. Notre installation a servi de modèle à de nombreux pays, qui ont envoyé des représentants à Ottawa à titre d'observateurs. C'est un succès, mais le champ des caméras est trop limité, ce qui a pour conséquence de donner une image déformée de ce qui se passe dans la salle la plus importante de la nation. En outre, les travaux des comités de la Chambre ont été presque oubliés, même si la motion initiale visant la télédiffusion englobait les comités.

Le Comité McGrath sur la réforme de la Chambre des communes a recommandé un examen de la télédiffusion des débats et des séances de comités. Il reste une question importante sur laquelle on ne s'est toujours pas penché : que faire du réseau de télévision parlementaire? Car actuellement, il ne sert que pendant la session.

On se préoccupe aussi de l'auditoire de la télévision parlementaire. Les réseaux présentent de courts extraits lors de leurs bulletins d'information, réservés surtout à la période des questions, mais la retransmission complète des débats de la Chambre, qui est la raison d'être du réseau parlementaire, n'atteint que les abonnés du câble. Les compagnies de câblodistribution ne sont pas tenues par le CRTC de diffuser les débats. On pourrait

soutenir que les débats parlementaires devraient être diffusés partout au pays où existe un système de câblodistribution ayant le canal nécessaire.

Aux États-Unis, après que la Chambre des représentants eut décidé de téléviser ses débats, il s'est créé un réseau de câblodistribution semblable à notre réseau parlementaire, mais qui est en ondes 24 heures par jour. Les débats de la Chambre des représentants et les audiences du Congrès n'utilisent qu'environ 16 pour 100 du temps, alors que le reste est consacré à une variété impressionnante d'émissions d'affaires publiques. C'est exactement ce qu'il faudrait faire avec notre réseau.

Tout d'abord, il faudra décider à qui appartient le réseau parlementaire. Il a pour nom officiel le Réseau de télévision parlementaire de Radio-Canada, et c'est effectivement Radio-Canada qui en acquitte la note. Pendant l'année financière 1984, les deux canaux de transmission par satellite, l'un anglais et l'autre français, ont coûté trois millions de dollars à Radio-Canada. Les présentations des commentateurs, qui exigent l'installation de studios et le recrutement de personnel, lui ont coûté six cent soixante-cinq mille dollars. C'est un lourd fardeau financier pour notre service de télévision national, qui doit faire face aux compressions budgétaires décrétées par un gouvernement désireux de limiter les dépenses. Même si c'est lui qui acquitte la note, Radio-Canada n'a aucun contrôle, quel qu'il soit, sur le réseau. C'est ce qu'on lui a clairement fait comprendre lorsqu'il a annoncé récemment son intention, par souci d'économie, d'éliminer un des canaux de transmission par satellite et d'utiliser seulement un commentateur pour faire les présentations dans les

Robert Anderson est producteur de films et expert-conseil auprès des médias. Il a été conseiller spécial du président du Conseil privé sur la télédiffusion des débats de la Chambre.